

Avec Marie au Cénacle

Relecture théologique de la troisième partie

Redemptoris Mater n°38 à 50

Dans cette troisième partie de l'encyclique, selon un procédé qui lui est familier, Jean-Paul II va reprendre les différents thèmes abordés jusqu'ici, non pas comme une simple répétition, mais pour **en approfondir le sens**.

C'est un peu comme si dans ce parcours, il faisait maintenant un « *arrêt sur image* » pour nous donner de percevoir ce qui se joue dans le pèlerinage de Marie, et donc dans celui de l'Eglise, autrement dit dans le nôtre aujourd'hui.

Il ne s'agit rien de moins que de la qualité de notre propre *coopération* à l'œuvre de Dieu. La **Coopération** est le terme clef de cette troisième partie. Et elle se perçoit de manière suréminente, dans la façon dont Dieu a voulu avoir recours à la médiation de Marie, pour l'œuvre du Salut.

Non pas qu'elle fasse nombre ou même qu'elle se substitue à la médiation du Christ, qui est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, l'unique Sauveur. Et pour éviter toute ambigüité, Jean Paul II de le rappeler avec force dès le début du n°38.

Mais il reste que cette *unique médiation du Rédempteur, n'exclut pas mais suscite une coopération variée de la part des créatures, en dépendance de l'unique Source* (n°38 citant Vatican II). Et en Marie, cette *coopération* atteint sa perfection.

C'est ainsi, que Jean-Paul II, nous redonne de contempler le *Fiat* de l'Annonciation, où Dieu a voulu se lier de façon particulière au consentement de Marie, qui dans sa réponse se donne toute entière, comme *Servante du Seigneur*, à la mission reçue (cf n°39).

Mission, médiation, maternelle qui se fait *universelle* au pied de la Croix et au Cénacle lorsqu'elle devient la mère des hommes et de l'Eglise, pour nous introduire dans le mystère de son Fils Sauveur (cf n°40).

Comme à Cana, Marie veille désormais sur les besoins des hommes ses enfants - *Ils n'ont plus de vin* - mais en les renvoyant toujours à son Fils, source unique du Salut - *Faites tous ce qu'il vous dira* ! Elle ne conduit pas à elle, mais à son Fils.

Elle en est la Servante, jusqu'à ce qu'Il adienne dans la Gloire, à *la consommation définitive de tous les élus* (cf. n°41).

C'est pourquoi, Saint Paul VI, au cours du concile Vatican II, en était venu à parlé de Marie comme étant la « **Mère de l'Eglise** ». Car elle *continue au ciel son rôle maternel, en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés* (n°47).

Comme une Mère de famille, c'est elle qui engendre et apprend à vivre fidèlement les promesses du baptême, en nous consacrant toujours plus au Christ (cf n°48). Et de voir que l'année Mariale décrétée par Jean-Paul (cf n°49), a pour seul but, non pas d'abord d'honorer Marie, mais de mieux nous permettre par Elle de vivre du Christ Ressuscité, en apprenant à **toujours mieux coopérer à l'œuvre de Dieu**, chacun selon sa grâce et selon sa place dans l'Eglise.

Ce qui, se faisant, ne pourra que contribuer à rapprocher les chrétiens les uns des autres (cf. n°50), dans la perspective du grand Jubilé de l'an 2000, dont la célébration fut la grande boussole de tout le pontificat de Saint Jean Paul II.

On peut prendre ici le temps, de prier posément le **Notre Père**, en enfants de Dieu, avec Marie, qui nous apprend à le recevoir à nouveau de son Fils comme au premier jour. Et avec ce grand désir qui est le leur, à tous les deux, de voir tous les enfants de Dieu dispersés, unis à nouveau dans une même communauté, dans une même famille, sous le regard du même Père.

Un dernier point important pour finir, par le quel Jean-Paul II ouvre une nouvelle perspective qu'il n'avait pas abordée jusqu'alors. C'est que, si Marie se laisse d'abord éclairer par le mystère du Christ, si elle en vient à son tour à éclairer le mystère de l'Eglise, elle éclaire aussi *in fine* le « **mystère de la femme** » (cf n°47), du fait même que Dieu, dans l'événement sublime de l'Incarnation, s'en est remis au service libre et actif d'une femme (n°46).

Dans cette coopération libre et active contemplée en Marie, se révèle en même temps quelque chose de spécifique de l'être et de la grâce de la femme.

S'en pouvoir le développer ici, Jean Paul II prend rendez-vous pour le faire en clôture de l'année Mariale dans un document qui sera intitulé *Mulieris Dignitatem*, méditant sur la *Dignité et la vocation de la femme*.

Père Raphaël BOUVIER